

RESPONSABLE DE LA CLINIQUE

Kevin Bordeleau, Chef des Services externes

MODES DE RÉFÉRENCE

- Pour les demandes de service en provenance des Services correctionnels du Québec, contactez madame Andrée-Clara Moreau agente de probation au poste 1276.
- Pour les demandes de consultation médicale ou en provenance de la Chambre de la jeunesse, contactez madame Sabrina K.Hallard au poste 1269 (documents à transmettre : consultation médicale ou ordonnance d'évaluation).

Le demandeur doit fournir les informations pertinentes (éléments documentant la problématique sexuelle, évaluations psychiatriques/ psychosociales, résumé de dossier, précis des faits, etc...).

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Benoit Dassylva, M.D., psychiatre
Andrée-Clara Moreau, Agente de probation
Sabrina K.Hallard, criminologue
Geneviève Ruest, criminologue
Geneviève Martel, criminologue
Jean Proulx, psychologue
Michel Raymond, psychologue
Monique Tardif, psychologue
Jonathan James, psychologue

Service externes
Rez-de-chaussée
10905 boul. Henri-Bourassa Est
Montréal QC H1C 1H1

Téléphone : 514 648-8461 poste 1772
Télécopieur : 514 881-3705

Site internet : www.pinel.qc.ca

Octobre 2021



Institut national
de psychiatrie légale
Philippe-Pinel
AFFILIÉ À
Université de Montréal

Programme d'évaluation et de traitement pour adultes présentant une déviance sexuelle





L'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, offre des services externes de consultation auprès d'adultes, hommes et femmes, ayant commis des abus sexuels ou présentant une fantasmagorie sexuelle déviante.

Les services offerts par le programme d'évaluation et de traitement pour adultes présentant une déviance sexuelle comprennent l'évaluation et le traitement spécialisés en déviance sexuelle, qui sont assumés par une équipe multidisciplinaire composée de psychiatres, de psychologues, de criminologues et d'une agente de probation.

SERVICES OFFERTS

- Évaluation : diagnostic, recommandations thérapeutiques et quant à la gestion du risque
- Traitement
- Consultation à distance (Téléconsultation)
- Consultation clinique auprès des équipes traitantes
- Formation, enseignement et recherche

PROVENANCE DES DEMANDES

- Psychiatres, omnipraticiens
- Services correctionnels du Québec
- Chambre de la jeunesse
- Service correctionnel du Canada (pour individus ayant bénéficié du traitement pour délinquants sexuels de l'Institut)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Reconnaissance d'une problématique sexuelle
- Lorsque des procédures judiciaires sont en cours, la personne doit obligatoirement avoir plaidé coupable ou avoir été reconnue coupable avant d'entreprendre le processus d'évaluation

ÉVALUATION

Le processus d'évaluation se déroule sur trois rencontres :

- Entrevue préliminaire
- Évaluation des préférences sexuelles
- Évaluation psychiatrique multidisciplinaire

TRAITEMENT

- Tout patient souhaitant bénéficier du traitement doit préalablement avoir été évalué par nos services
- Approche individuelle et de groupe
- Le programme de traitement comprend :
 - Traitement pharmacologique
 - Thérapie d'orientation psychodynamique
 - Thérapie d'orientation cognitivo-comportementale
 - Éducation sexuelle
 - Entrevues de couple/familiale au besoin